

FACTURE N° 4060024

N/REF : 29/05/2024 16H14 C:000724 I:01727

V/Email reçu le Mercredi 29/05/2024 à 16H14

GUYOT INDUSTRIE

**ZI DE KEROLZEC
29600 ST MARTIN DES CHAMPS**

IMMEUBLE : KEROLZEC

ZI DE KEROLZEC

29600 ST MARTIN DES CHAMPS

Guipavas, le

05 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : GUYOT KEROLZEC ST MARTIN DES CHAMPS

MOTIF : CURAGE RESEAU EP SELON DEMANDE

Donneur d'ordre : M. Y. LE GOFF

INTERVENTION DU 30/05/2024

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

DÉBOUCHAGE CONDUITE EAUX PLUVIALES

CURAGE RÉSEAU EAUX PLUVIALES A L'INTÉRIEUR DE L'USINE SUR ENVIRON 50M

CONTROLE : BON ÉCOULEMENT

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

DÉCHETS : 1,5T DE SABLE DE CURAGE

OBSERVATIONS : SB AB Email envoyé le 04/06/24 à 16H21 M. Y. LE GOFF

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	Heure Hydrocureur+chauffeur	1	176,00	528,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,50	T de sable de curage	1	256,00	384,00
TOTAL H.T.				912,00
T.V.A. a 20,00%				182,40
TOTAL T.T.C.En EURO				1094,40

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.